

2019-6368
2019-12-17

TRI-LUX II Série A/F

SUSPENSION

COMMERCIAL

IMPORTANT

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION.
POUR UTILISATION SUR LES BATEAUX SEULEMENT.

IRRITANT POUR LA PEAU ET LES YEUX.

PRINCIPE ACTIF: Cuivre présent sous forme de thiocyanate de cuivre 11,88% %

N° D'ENREGISTREMENT 25545 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

DANGER

POISON

INFLAMMABLE

CONTENU NET 3,78 L

International Paint LLC
6001 Antoine Drive
Houston, TX 77091
USA
1 713 682-1711

AVIS D'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ:

Le rendement de toute peinture marine ou de tout produit de revêtement marin est assujéti à de nombreux facteurs échappant à la volonté de la société International Paint LLC. Quelques-uns de ces facteurs concernent la préparation de la surface, l'application adéquate du produit et les conditions environnementales. Par conséquent, International Paint LLC. n'est pas en mesure de garantir l'adéquation de ce produit à l'usage que vous entendez en faire ou à l'application que vous prévoyez.

TOUTE GARANTIE IMPLICITE À L'ÉGARD DE LA QUALITÉ MARCHANDE ET DE L'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER DU PRODUIT EST EXPRESSÉMENT EXCLUE. INTERNATIONAL PAINT LLC NE SAURAIT, EN AUCUN CAS, ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE ACCESSOIRE OU CONSÉCUTIF.

En achetant ou en utilisation le présent produit, l'acheteur convient que son seul et exclusif remède, le cas échéant, est limité au remboursement du prix d'achat ou au remplacement du produit, et ce, à la discrétion de la société International Paint LLC.

PRÉCAUTIONS:

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Tenir à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Les vapeurs, qui sont plus lourdes que l'air, provoquent des risques d'explosion et des dangers pour la santé. Prendre soin de fermer les contenants hermétiquement durant les périodes de non-utilisation. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes, des gants à l'épreuve des produits chimiques, des lunettes de protection, un chapeau à l'épreuve des produits chimiques qui couvre le cou (par exemple, un surôit) pendant le mélange, le chargement et l'application du produit, durant le nettoyage et la réparation du matériel ou lors de l'enlèvement d'anciennes couches de peinture antisalissure. De plus, porter pendant l'application un respirateur muni d'une cartouche antivapeur organique approuvée par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides. Lors de l'élimination des anciennes couches de peinture antisalissure, porter un masque respiratoire filtrant N95 approuvé par le NIOSH (masque antipoussière) dont l'ajustement adéquat a été vérifié.

Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Aussitôt que possible, se laver soigneusement et enfiler des vêtements propres.

Retirer les vêtements et l'équipement de protection individuelle immédiatement si des pesticides y pénètrent. Se laver ensuite soigneusement et enfiler des vêtements propres.

Jeter les vêtements et autres matières absorbantes qui ont été imbibés ou fortement contaminés par le produit sous forme concentrée. Ne pas les réutiliser.

Pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Laver et entreposer l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

2019-6368
2019-12-17

À manipuler avec soin – Mélanger prudemment – Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation du produit – Prendre une douche immédiatement après le travail – Porter des vêtements fraîchement lavés chaque jour – Se laver les mains et le visage avant de manger, de boire, de fumer et d'utiliser les toilettes – Laver les vêtements de protection séparément de la lessive ménagère et les ranger dans un endroit distinct – Avant de réutiliser les vêtements de protection, les laver à l'eau chaude avec un détergent pour lessive – Utiliser seulement dans un lieu bien aéré.

PREMIERS SOINS:

En cas d'ingestion:

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements:

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation:

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux:

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Traiter selon les symptômes. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement risque de provoquer une pneumonie d'inhalation. L'ingestion de ce produit (le boire) risque de provoquer des blessures graves ou la mort. Il n'existe aucun antidote en cas d'ingestion du solvant.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES:

Toxique pour les organismes aquatiques. Ce produit contient des distillats de pétrole qui sont modérément, voire très toxiques pour les organismes aquatiques. Éviter la contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer les systèmes aquatiques par l'application directe de ce produit, l'élimination des déchets ou le nettoyage de l'équipement.

2019-6368
2019-12-17

ENTREPOSAGE:

Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

TRI-LUX® II Séries A/F

DESCRIPTION DU PRODUIT: TRI-LUX® II Séries A/F est une peinture unique à base de copolymères pour carènes, offerte dans un vaste éventail de couleurs vives. Bien que spécifiquement formulée pour les embarcations en aluminium et en matériaux connexes, TRI-LUX® II Séries A/F est également compatible avec la fibre de verre, le bois, le métal et le plomb. TRI-LUX® II Séries A/F est tout indiquée pour les arbres extérieurs en aluminium et les unités inférieures des moteurs, pourvu que les instructions d'application soient respectées. TRI-LUX® II Séries A/F peut s'utiliser tout aussi bien dans l'eau douce que dans l'eau de la mer, ainsi que dans l'eau saumâtre.

PRÉPARATION DE LA SURFACE: Les surfaces doivent être propres, sèches et adéquatement préparées avant l'application de la peinture. Toutes les surfaces sablées doivent être essuyées et nettoyées avec le diluant INTERLUX® SPECIAL THINNER 216 pour retirer tout résidu du sablage.

APPLICATION GÉNÉRALE: Destinée à une utilisation sur les surfaces en aluminium, fibre de verre, bois, métal et plomb, qui auront été apprêtées préalablement et se trouvant en dessous de la ligne de flottaison réelle. Appliquer au moins deux couches complètes avec un rouleau ou un pinceau à poils naturels résistant aux solvants ou avec un vaporisateur.

MÉLANGE ET DILUTION: Agiter ou mélanger en remuant le produit constamment lors de son utilisation. Si un rouleau ou un pinceau est utilisé, ne pas diluer cette peinture pour les carènes – à l'exception de la première couche sur le bois nu. Si un vaporisateur est utilisé, diluer la peinture de 10 % avec le diluant INTERLUX® SPECIAL THINNER 216.

COUVERTURE THÉORIQUE: Selon l'état de la surface, un litre de TRI-LUX® II Séries A/F recouvre en général 9,80 mètres carrés, lorsque le produit est appliqué avec un rouleau ou un pinceau, ou 7,35 mètres carrés lorsqu'il est appliqué avec un vaporisateur.

INFORMATIONS RELATIVES À L'APPLICATION:

<u>Matériel de vaporisation</u>	<u>Pression (kPa)</u>	<u>Format de la buse :</u>
Sans air comprimé	17 500 à 21 000	533 microns
Contenant à pression 10 à 15	50 à 65	1 776 à 2 157 microns
Coupelle siphon	S/O	S/O

NETTOYAGE: Utiliser le diluant INTERLUX® SPECIAL THINNER 216 pour le nettoyage des pinces et de l'équipement.

TEMPS DE SÉCHAGE ESTIMATIFS: TRI-LUX® II Séries A/F peut être recouverte d'une nouvelle couche (avec le même produit) après un délai de 12 heures. Avant de mettre l'embarcation à l'eau, prévoir un temps de séchage minimum de 12 heures, mais pas plus de 90 jours.

SYSTÈMES D'APPLICATION

ALUMINIUM NU: Sur les petites embarcations pour lesquelles le nettoyage au jet de sable est déconseillé, p. ex., des bateaux en aluminium de type ponton, des bateaux montés sur le haut des voitures, etc., essuyer le métal nu avec le diluant INTERLUX® SPECIAL THINNER 216 pour retirer l'huile et la graisse. Sabler la surface de manière uniforme, à l'aide d'une toile d'émeri à grain moyen, jusqu'à obtenir un fini brillant. Essuyer la surface avec le diluant INTERLUX® SPECIAL THINNER 216 pour retirer la poussière. Immédiatement appliquer une mince couche de INTERLUX® VINYL-LUX® PRIMEWASH 353/354 dilué de 25 % avec INTERLUX® VINYL-LUX® SOLVENT 355. Prévoir un temps de séchage minimum de 1 heure, mais pas plus de 24 heures, ensuite, appliquer INTERLUX® INTERPROTECT® 2000E/2001E. Appliquer suffisamment de INTERLUX® INTERPROTECT® 2000E/2001E de manière à obtenir une épaisseur de pellicule sèche de 10 millièmes. Ceci nécessite habituellement 4 ou 5 couches. Cependant, l'épaisseur finale de la pellicule est plus importante que le nombre de couches. Veiller à respecter les temps de séchage indiqués sur l'étiquette INTERLUX® INTERPROTECT® 2000E/2001E. Une fois les étapes ci-dessus terminées, appliquer au moins 3 couches de TRI-LUX® II Séries A/F. Utiliser le système alternatif décrit ci-dessous s'il est impossible d'observer les temps de séchage pour INTERLUX® INTERPROTECT® 2000E/2001E. Appliquer quatre couches de l'apprêt INTERLUX® UNDERWATER METAL PRIMER 360R sur le produit INTERLUX® VINYL-LUX® PRIMEWASH 353/354. Appliquer un minimum de 5 couches de l'apprêt INTERLUX® UNDERWATER METAL PRIMER 360R sur les rivets et les zones adjacentes. Terminer en appliquant au moins trois couches de TRI-LUX® II Séries A/F.

ALUMINIUM – SURFACE DÉJÀ RECOUVERTE D'UNE PEINTURE ANTISALISSURE: Retirer la peinture antisalissure incompatible (copolymères mous ou à base d'étain ou contenant de l'oxyde de cuivre) et l'apprêt (LES APPRÊTS À BASE D'ÉPOXIDE ET EN BON ÉTAT PEUVENT ÊTRE LAISSÉS INTACTS) afin de découvrir l'aluminium et de procéder avec le système pour surfaces nues décrit ci-dessus. Si la surface a été précédemment peinte avec la peinture TRI-LUX® II Séries A/F et si l'apprêt est en bon état, sabler avec un papier abrasif de grain 80. Essuyer la surface avec le diluant INTERLUX® SPECIAL THINNER 216 pour

enlever les résidus de sablage. Les zones, où l'aluminium nu est visible, doivent être sablées de nouveau avec une toile d'émeri à grain moyen, puis essuyés. Immédiatement appliquer l'apprêt INTERLUX® UNDERWATER METAL PRIMER 360R aux zones nues. Ensuite, appliquer au moins deux couches complètes de l'apprêt INTERLUX® UNDERWATER METAL PRIMER 360R à l'ensemble de la surface qui sera immergée dans l'eau. Ne pas appliquer l'apprêt INTERLUX® UNDERWATER METAL PRIMER 360R ou TRI-LUX® II Séries A/F au-dessus de la ligne de flottaison réelle. Appliquer trois couches de TRI-LUX® II Séries A/F.

ALUMINUM – SURFACE DÉJÀ RECOUVERTE D'UN FINI DU FABRICANT: Essuyer la surface avec le diluant INTERLUX® SPECIAL THINNER 216 pour éliminer tous les contaminants. Sabler la surface à l'aide d'un papier abrasif de grain 120. Essuyer de nouveau la surface avec le diluant INTERLUX® SPECIAL THINNER 216 pour enlever les résidus de sablage. Immédiatement apprêter toute surface nue avec l'apprêt INTERLUX® UNDERWATER METAL PRIMER 360R. Appliquer au moins deux couches complètes de l'apprêt INTERLUX® UNDERWATER METAL PRIMER 360R (trois couches sur les zones rivetées) à toute la carène. Respecter les temps de séchage appropriés. Laisser sécher la nuit, puis appliquer au moins trois couches de TRI-LUX® II Séries A/F. Ne pas appliquer l'apprêt INTERLUX® UNDERWATER METAL PRIMER 360R ou TRI-LUX® II Séries A/F au-dessus de la ligne de flottaison réelle.

MÉTAUX IMMERGÉS DANS L'EAU (Y COMPRIS ARBRES, SUPPORTS D'ARBRE, HÉLICES, TRIMMERS ET FIXATIONS À TRAVERS LA COQUE): Ces éléments exigent une attention toute particulière pour ce qui est de la préparation initiale de la surface afin d'optimiser l'adhérence. Traiter ces zones de la même façon que l'aluminium nu. La durée de vie de ce système ne sera probablement pas égale à celle du système appliqué au reste de l'embarcation en raison des tours par minute que ces pièces subissent. Pour obtenir plus de détails à ce sujet, veuillez communiquer avec le service technique d'Interlux au 1-800-468-7589.

FIBRE DE VERRE NUE – SYSTÈME SANS SABLAGE: Nettoyer à fond toute la surface avec le nettoyant INTERLUX® FIBERGLASS SOLVENT WASH 202. Veiller à changer fréquemment de chiffon. Avant que le liquide ne sèche, essuyer avec un chiffon sec. S'assurer que la cire et les autres contaminants sont retirés. Si la surface n'est pas complètement propre, la peinture n'adhérera pas. Appliquer une mince couche égale de l'apprêt INTERLUX® AL 200 FIBERGLASS PRIMER® avec un pinceau ou un rouleau. Ne pas vaporiser l'apprêt ni sabler la surface. Prévoir un temps de séchage de deux heures, mais pas plus de trois heures, puis appliquer la première couche de TRI-LUX® II Séries A/F. Appliquer au moins trois couches de TRI-LUX® II Séries A/F.

FIBRE DE VERRE NUE – SYSTÈME DE SABLAGE: S'assurer que la cire et les autres contaminants sont bien éliminés. Pour ce faire, nettoyer la surface avec le nettoyant INTERLUX® FIBERGLASS SOLVENT WASH 202. Laver la surface à fond avec un chiffon imbibé du nettoyant INTERLUX® FIBERGLASS SOLVENT WASH 202 et, avant que le liquide ne sèche, essuyer la surface avec un chiffon propre et sec. Changer fréquemment de chiffon. Une fois le nettoyage terminé, sabler la surface à l'aide d'un papier abrasif de grain 80 jusqu'à obtenir un fini mat. Essuyer les résidus de sablage avec le nettoyant INTERLUX® FIBERGLASS SOLVENT WASH 202. Appliquer trois couches de TRI-LUX® II Séries A/F.

2019-6368
2019-12-17

BOIS NU : Sabler à fond toute la surface avec un papier abrasif de grain 80. Éliminer les résidus de sablage avec un chiffon imbibé du diluant INTERLUX® SPECIAL THINNER 216. Appliquer la première couche de TRI-LUX® II Séries A/F diluée avec le diluant INTERLUX® SPECIAL THINNER 216 (10 % maximum) pour que la peinture pénètre dans les pores. Remplir les jointures avec INTERLUX® SEAM COMPOUND 30. Appliquer une deuxième et une troisième couche de la peinture TRI-LUX® II Séries A/F non diluée.

FIBRE DE VERRE ET BOIS – SURFACES DÉJÀ PEINTES EN BON ÉTAT: Éliminer toutes les traces de contamination et de peinture écaillée en sablant toute la surface avec un papier abrasif de grain 80. Bien nettoyer la surface. Appliquer trois couches de TRI-LUX® II Séries A/F.

REMARQUE: La peinture TRI-LUX® II Séries A/F de couleur blanche peut avoir une patine verte au niveau de la ligne de flottaison, spécialement lorsque les couches sont minces. Cette patine n'affecte pas les performances antisalissures. Il a été prouvé que ce produit agit de façon efficace comme peinture antisalissure pendant une période d'au moins deux ans, à condition que l'épaisseur des couches appliquées soit appropriée.

NE PAS appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou des non-utilisateurs, directement ou par dérive. Seuls les préposés à la manipulation munis d'une protection adéquate peuvent se trouver dans la zone de traitement pendant l'application.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.

NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, cours d'eau, réservoirs, zones humides, etc.) ni dans les habitats estuariens ou marins.

NE PAS rejeter d'effluent contenant ce produit ou le biocide qui s'est formé dans les égouts, les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau, à moins que l'effluent ait été détoxiqué.

Éviter que les éclats de peinture et les poussières produites pendant le décapage n'atteignent l'eau. NE PAS immerger les parties peintes dans l'eau avant que la peinture ne soit totalement sèche (voir le temps de séchage sur l'étiquette).

Interlux, pour plus des détails, composer 1 713 682-1711,
ou écrire à l'adresse suivante, 6001 Antoine Drive, Houston TX 77091, USA

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

PRODUIT NON ENREGISTRÉ POUR UNE UTILISATION AUX ÉTATS-UNIS